

Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale

La présente charte vise à répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques de notre

société. L'objectif est de faire état de notre avancement et de nos pratiques sur ces problématiques,

et également d'identifier les actions futures que nous allons mettre en place.

Les engagements de DRiMS sont formalisés par la présente charte, document définissant les objectifs,

principes et rôles de chacune des parties prenantes, collaborateurs et partenaires, afin que chacun

s'investisse aux côtés de l'entreprise. Elle s'accompagne de deux chartes : la charte de conformité et

sécurité des SI et la charte d'engagement managérial.

DRiMS

SARL au capital de 75 000€ - Siret : 490 994 910 00043

Sommaire

PARTIE 1 : Social

- Engagements bien-être auprès des salariés
- Les problématiques liées aux droits de l'homme

PARTIE 2 : Environnement

- Notre politique Green IT
- La réduction des déplacements
- La minimisation de la consommation d'énergie

PARTIE 3: Ethique et fournisseurs

- Ethique des affaires
- Achats responsables : fournisseurs

PARTIE 4: Sensibilisation des collaborateurs

- Communication interne
- Communication externe

PARTIE 1: Social

✓ Engagements bien-être auprès des salariés

• Management de proximité

- Chaque collaborateur est accompagné individuellement dans son parcours et sa carrière au sein de DRiMS. Un suivi est assuré via l'organisation de rencontres régulières et d'entretiens avec le/la commercial(e) en charge du compte. La gestion des carrières est organisée, planifiée et structurée également par le biais de la réalisation d'Entretiens Individuels.
- L'entreprise a également recours à des contrats de travail au 4/5 et au télétravail dans un souci de respect de la vie privée de chacun : les rythmes de travail sont ainsi adaptés aux besoins des salariés.

- Formation:

Des actions de formation sont mises en place de manière individualisée, les transferts de compétences au travers d'échanges entre collaborateurs lors de sessions de travail sont favorisés.

Des formations de présentation des nouvelles technologies sont également organisées.

L'annexe « Engagements managérial » a été écrite en reprenant les points suivants : Exemplarité des managers, respect de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, optimisation des réunions et bon usage des emails.

• Communication interne

Des événements de type « afterwork » et soirées sont organisés tout au long de l'année afin de faciliter les rencontres et échanges.

Les engagements RSE de l'entreprise sont communiqués à l'ensemble des salariés, ainsi que les Chartes de sécurité informatique et de sensibilisation à la confidentialité des données clients.

Avantages et services aux salariés

- Gestion de la santé des collaborateurs :
 - Mutuelle : 50% des cotisations du forfait isolé sont prises en charge par la société.
 - Prévoyance
 - Les salariés ayant un an d'ancienneté ou plus sont indemnisés dès le premier jour d'arrêt maladie.
 - Des dispositions spécifiques (départs quotidiens anticipés) sont mises en place pour faciliter la poursuite de l'activité des femmes enceintes durant leur grossesse jusqu'à leur congé maternité.
- Prime de congés : adoptée pour faciliter les départs en vacances des collaborateurs, elle est versée chaque année en juin.
- Comité d'entreprise : il propose de nombreux avantages loisirs, culture et bien-être.

✓ Les problématiques liées aux droits de l'Homme

• Diversité et égalité des chances

La gestion des Ressources Humaines est assurée dans le respect de l'égalité entre les collaborateurs. Les candidatures sont étudiées de manière égale :

- Parité Hommes/Femmes : DRiMS compte une égale proportion d'hommes et de femmes
- Diversité géographique : aucune distinction n'est faite en fonction de la nationalité
- Age : l'âge des salariés s'étale des juniors aux séniors
- Diversité de formation : tous les cursus sont pris en compte (universités, écoles, BTS). Tous les niveaux d'étude et types de formation sont étudiés.

La mise en place d'un logiciel de gestion des candidatures permet de gérer de multiples paramètres et ainsi de recruter et gérer les carrières de nos consultants en toute impartialité.

• Droits humains et fondamentaux

L'entreprise garantit à ses collaborateurs le respect des Droits Humains Fondamentaux que sont notamment le droit au respect de la vie privée, la liberté d'association et la prévention de tout traitement dégradant ou inhumain (Voir l'annexe « Engagement managérial »).

PARTIE 2: Environnement

✓ Notre politique Green IT

DRiMS articule notamment sa politique Green IT autour de la réduction de l'impact environnemental de ses systèmes d'information (SI).

- La gestion des déchets : tri des déchets via l'utilisation de bacs de couleurs spécifiques et procédés mis en place pour recycler les équipements IT.
- L'utilisation de vaisselles (tasses...) et non de gobelets jetables.
- La rationalisation des impressions: réduction du volume d'impressions (noir et blanc en priorité, recto-verso, systématisation de l'aperçu avant impression,...), procédés mis en place pour collecter et recycler les cartouches d'encre/toners, réutilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons ou bloc-notes...

Un logiciel de recrutement a été mis en place afin d'optimiser le traitement des candidatures et d'assurer une gestion informatisée de ces dernières pour atteindre un objectif « zéro papier ».

√ La réduction des déplacements

- Les locaux du siège de DRiMS ont été choisis en plein cœur de Paris à proximité des transports en commun afin d'en faciliter l'accès, ainsi que les déplacements chez nos clients.
- Les déplacements en transports en commun des commerciaux terrains dans le cadre de leur activité sont pris en charge à 100% par l'entreprise.

✓ <u>La minimisation de la consommation d'énergie</u>

- Une démarche de sensibilisation des salariés relative à la consommation électrique est en place : extinction des lumières dans les salles non utilisées et des ordinateurs lors des départs quotidiens.
- L'entreprise a recours à l'usage d'ampoules économiques et au chauffage basse consommation pour réguler la température des locaux.

PARTIE 3: Ethique et fournisseurs

✓ Ethique des affaires

DRiMS assure la protection et le respect de la confidentialité des données des clients et des candidats. A titre d'exemple, les CV des candidats sont envoyés aux clients sous forme anonyme.

Une charte de sécurité et confidentialité est signée par les collaborateurs (voir annexe).

✓ Achats responsables : fournisseurs

Une démarche d'évaluation des sous-traitants selon des critères de délais, de qualité et de sécurité est en place. La notion de « partenaires » a été instaurée avec les fournisseurs.

PARTIE 4: Sensibilisation des collaborateurs

✓ Communication interne

Plusieurs moyens de sensibilisation aux bonnes pratiques ont été instaurés afin que chaque collaborateur participe à l'effort environnemental de la société : affichage des bonnes pratiques et mise à disposition des différentes chartes.

La charte RSE est communiquée avec le livret d'accueil à chaque collaborateur lors de son arrivée.

✓ Communication externe

Chaque collaborateur fait figurer un message en caractères verts en bas des emails pour inciter à imprimer uniquement en cas de nécessité.

L'entreprise communique sur ses engagements et sa démarche RSE sur son site Internet ainsi que sur les réseaux sociaux.

Conclusion

Chaque salarié, qu'il soit au sein de la structure interne DRiMS ou chez nos clients, est sensibilisé à notre politique de responsabilité sociale et environnementale, pour le bien-être de chacun et de tous dans un environnement sain.

